
1

Le royaume de Dieu

“Il nous a délivrés du pouvoir des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé” (Col 1.13).

Quelqu’un a dit : “L’océan est assez profond pour qu’un éléphant puisse y nager, et assez peu profond pour qu’un enfant puisse patauger sur ses rives.” En effet, l’océan possède plusieurs aspects différents. Il a ses bords et ses eaux peu profondes, et pourtant il a aussi ses profondeurs énormes et une étendue incroyablement grande.

De même, l’église du Nouveau Testament possède de nombreuses caractéristiques. Lorsque nous contemplons l’unité de ses fonctions, nous voyons l’église comme le corps de Christ (Rm 12.5). Lorsque nous pensons à la chaleur, au support et à la camaraderie que nous recevons en tant que Son église, nous la voyons comme étant la famille de Dieu (Ep 2.19). Quand nous y pensons du point de vue des règles et du règne de Dieu, nous la reconnaissons comme étant le royaume de Dieu sur la terre (Mt 16.16–18).

Ces différentes descriptions ne se contredisent pas. Plutôt, elles s'entremêlent pour illustrer la nature composée de l'organisme divin que nous appelons (par traduction) l'église. La gloire de l'église du Nouveau Testament est qu'en son sein se trouve une multitude de saints aspects rendus possibles par Christ au moyen de la croix.

Sans question, le Saint-Esprit voulait que nous voyions l'église comme étant un royaume. Paul dit que la conversion à Christ est une transition de la puissance des ténèbres au royaume de Christ : "Il nous a délivrés du pouvoir des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé" (Col 1.13). Puisque la conversion est présentée ailleurs dans le Nouveau Testament comme l'entrée dans le corps de Christ (ex. : Rm 6.3 ; Ga 3.27), et puisque le corps de Christ est l'église (Ep 1.22-23), il s'ensuit que le Saint-Esprit voulait que nous voyions que l'église, le corps de Christ et le royaume de Christ (ou le royaume de Dieu) sont un même et seul organisme spirituel.

Le mot "royaume" est utilisé dans au moins six contextes différents dans la Bible. 1) Il est utilisé pour désigner un gouvernement terrestre, séculier (Mt 4.8). 2) Il s'emploie pour indiquer l'idée du "règne de Dieu" dans l'Ancien et le Nouveau Testaments. Lorsque Dieu fit formellement d'Israël Sa nation élue, il l'identifia comme Son royaume (Ex 19.5-6). 3) Le mot est utilisé en référence à la puissance de Dieu (Mt 12.28). Partout où l'on obéit à la volonté de Dieu, Son royaume existe. 4) Le mot s'emploie concernant le règne de Dieu au ciel. Lorsque Pierre nous exhorte à croître dans les grâces Chrétiennes, il se réfère au ciel comme étant le

royaume éternel de notre Seigneur : “C’est ainsi que vous sera largement accordée l’entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ” (2 P 1.11). 5) Le mot s’applique à l’église qui est la manifestation terrestre de Son royaume céleste. Ainsi, on parle de l’église comme étant le royaume des cieux (Mt 16.18–19), le royaume de Dieu (Jn 3.5), et le royaume de Son Fils bien-aimé (Col 1.13). 6) Le mot s’emploie aussi pour indiquer l’empire de Satan. Sa puissance est exprimée par le terme “son royaume” (Mt 12.26).¹

Il est en même temps encourageant et intéressant de réfléchir sur l’église comme le royaume de Dieu. Concentrons nos pensées particulièrement sur les caractéristiques du royaume du Seigneur sur la terre, Son église.

UN ROYAUME SPIRITUEL

Dans sa nature fondamentale, l’église est un royaume spirituel, non pas physique ou matériel. Quand Pilate demanda à Jésus “Es-tu le roi des Juifs ?” (Jn 18.33), Jésus répondit : “Mon royaume n’est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi, afin que je ne sois pas livré aux Juifs ; mais maintenant, mon royaume n’est pas d’ici-bas” (Jn 18.36).

¹ L’appendice 2 dans le livre QU’EST-CE QUE “L’EGLISE” ? renferme toutes les références dans le Nouveau Testament aux expressions “royaume” et “royaumes”. Ces références devraient aider à comprendre comment le Nouveau Testament utilise ces expressions. Le mot “royaume” se trouve 152 fois dans le Nouveau Testament, et le mot “royaumes” s’y trouve 3 fois. Voyez Eddie Cloer, QU’EST-CE QUE “L’EGLISE” ? (Searcy, AR, USA, Resource Publications, 1998), 187–213.

Cet aspect spirituel du royaume introduit des vérités vitales quant à l'église. Premièrement, son quartier général est au ciel, non pas sur la terre. Christ, notre Roi souverain, est assis à la main droite de Dieu au ciel (Ac 2.33). Il régnera comme Roi sur le royaume terrestre de Dieu, l'église, jusqu'à la fin des temps. Alors Il livrera le royaume à Dieu, le Père (1 Co 15.24). Ainsi, les Chrétiens sont ceux qui sont entrés sous le règne de Dieu en se soumettant à Jésus, leur Seigneur (Ph 2.9-11).

Deuxièmement, la vie, le travail, le culte des Chrétiens se basent sur le spirituel, non pas sur le matériel. Nous nous engageons dans un combat spirituel (Ep 6.12), nous offrons des sacrifices spirituels (1 P 2.5), nous subsistons par une nourriture spirituelle (Hé 5.12-14), et nous vivons dans le monde comme des pèlerins dont la citoyenneté est au ciel (Ph 3.20 ; 1 P 2.11).

*Nous sommes de vrais citoyens du royaume
quand Dieu règne dans nos cœurs.*

Troisièmement, comme membres de ce royaume spirituel, nos rapports avec les réalités matérielles de ce monde sont réglés par notre citoyenneté spirituelle dans le royaume des cieux. Nous comprenons que le temporel est sans valeur quand nous le regardons à travers l'objectif éternel.

Quelqu'un a proposé une conversation imaginaire entre un Chrétien et le diable. Le diable dit : "Je te donnerai tout, Monsieur Chrétien. Je te donnerai des maisons, des terres, de l'argent." Le Chrétien de

répondre : "Je possède déjà tout. Mon Père possède la terre et tout ce qui est sur la terre. Tu ne peux rien me donner, parce que je l'ai déjà." Le diable essaie encore : "Alors, je te priverai de tout. Je prendrai ta maison, tes plaisirs, ton argent." Le Chrétien lui répond : "Tu ne peux rien m'enlever. Je n'ai rien. J'appartiens à un royaume spirituel, ainsi mes vrais trésors sont de nature spirituelle." Le diable n'en a pas terminé, mais il revient à l'attaque : "Je te tuerai. Je t'enlèverai ta vie." Mais le Chrétien lui dit : "Pour moi, vivre c'est Christ, et mourir m'est un gain." Le diable essaie encore une fois : "Je rendrai ta vie misérable. Tu regarderas toutes les activités des pécheurs auxquelles tu ne peux pas t'engager. Tu vivras alors dans le mécontentement." Le Chrétien déclare enfin : "Ma joie suprême est de faire la volonté de Jésus." Etant dans le royaume spirituel de Dieu, nous voyons le monde et ses tentations sous un autre angle. Cela nous aide à dire avec Jean : "Le monde passe, et sa convoitise aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement" (1 Jn 2.17).

Les citoyens du royaume des cieux ne regardent pas ce monde comme les gens qui sont dans le monde. Ces derniers se soucient de leurs possessions, du présent et du futur, et des affaires du monde. Les Chrétiens sont dans le monde, mais ils n'y appartiennent pas. Nous appartenons à un royaume spirituel, non pas à ce monde matériel. Notre dévotion est spirituelle, non pas séculière. Tout en servant aux besoins des malades, en donnant à manger aux affamés, et en travaillant pour faire de ce monde un meilleur endroit pour vivre, les vrais soucis de nos cœurs sont éternels. Avant tout autre

intérêt, nous poursuivons le salut spirituel de chaque personne que nous rencontrons. Les hommes de ce monde vendent de nouveaux costumes ; mais nous, nous cherchons à faire de nouvelles âmes.

UN ROYAUME DE JUSTICE

Deuxièmement, l'église est un royaume de justice. Les citoyens de ce royaume ne vivent plus comme ils vivaient auparavant, avant d'entrer dans ce royaume. Paul dit que les enfants de ce royaume sont des enfants de lumière. "Autrefois vous étiez ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez comme des enfants de lumière ; car le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité. Examinez ce qui est agréable au Seigneur (...)" (Ep 5.8-10). De plus, il déclare : "Car le royaume de Dieu, c'est non pas le manger ni le boire, mais la justice, la paix et la joie par le Saint-Esprit" (Rm 14.17).

Le Nouveau Testament cite deux espèces de justice. L'une est une *justice imputée* dont parlent souvent les auteurs inspirés. Quand nous devenons Chrétiens, cette justice nous est accordée et nous sommes alors justifiés devant Dieu. Par la conversion à Christ, nous sommes "(...) gratuitement justifiés par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ-Jésus" (Rm 3.24).

Le Nouveau Testament fait aussi référence à une *justice pratiquée*. Les Chrétiens doivent marcher dans, ou manifester habituellement, la justice. Jean écrit : "Petits enfants, que personne ne vous séduise. Celui qui pratique la justice est juste, comme lui (le Seigneur) est juste"(1 Jn 3.7). Il est tellement impensable que les Chrétiens "vivent" ou "marchent"

dans le péché, que Jean ajoute : “Celui qui commet le péché est du diable, car le diable pêche dès le commencement. Le Fils de Dieu est apparu, afin de détruire les œuvres du diable” (1 Jn 3.8–9). Par conséquent, le royaume de Dieu est un royaume de justice : la justification est accordée à tous ceux qui y entrent et la justice est manifestée par tous ceux qui y vivent comme citoyens.

Le règne de Dieu dans le cœur se voit par la justice dans la vie. On raconte l’histoire d’un homme qui a vécu pendant la grande dépression aux Etats-Unis. Il était membre de l’église, mais n’avait été aucunement affecté par cette crise économique. Pendant que d’autres vivaient dans la disette, il vivait dans le confort et l’opulence. Cependant, chaque dimanche, lorsqu’on passait le plateau pour la collecte, il y jetait une petite pièce de monnaie. En ces jours-là, l’église avait grand besoin de son aide financière pour accomplir l’œuvre de Christ dans le monde, mais cet homme contribuait régulièrement sa petite pitance. Apparemment il était dans le royaume, mais le royaume n’était pas en lui.

Nous sommes de vrais citoyens du royaume de Dieu lorsque Dieu règne dans nos cœurs. Son royaume est un royaume de justice. La citoyenneté dans ce royaume signifie que l’on se rend compte de la souveraineté de Dieu et que l’on se soumet à Sa volonté dans notre vie quotidienne.

UN ROYAUME ETERNEL

Troisièmement, l’église est le royaume éternel de Dieu sur la terre. Il n’est pas éphémère, ni temporaire, mais stable, inébranlable, et éternel.

Le prophète Daniel a prophétisé que le Dieu des

cieux allait établir un royaume qui se serait jamais détruit (Dn 2.44). Quand l'ange Gabriel a révélé à la vierge Marie qu'elle deviendrait la mère du Messie, il lui a fait savoir la nature éternelle du royaume sur lequel le Messie allait régner. "Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il règnera sur la maison de Jacob éternellement et son règne n'aura pas de fin" (Lc 1.32-33). Quand Jésus annonça Son intention de bâtir Son église, Il promit que les portes du séjour des morts ne prévaudraient pas contre elle (Mt 16.18). Le royaume de Dieu est présenté dans l'épître aux Hébreux comme étant inébranlable (Hé 12.28).

Comme citoyens du royaume des cieus, les Chrétiens sont en possession de la vie éternelle. Cette vie est à la fois une expérience actuelle et une expérience réservée à l'avenir. Tous ceux qui sont en Jésus ont d'ores et déjà la vie éternelle, car Il est Lui-même l'incarnation de la vie éternelle (1 Jn 1.2). Par conséquent, Jean écrit : "Quiconque a de la haine pour son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui" (1 Jn 3.15). Le caractère éternel du royaume de Dieu s'exprime dans la qualité de vie que nous avons maintenant comme Chrétiens, et dans la vie éternelle que nous nous attendons à recevoir dans l'au-delà.

Notre entrée dans la vie éternelle peut se comparer à l'arrivée d'un bébé au monde quand il sort du sein de sa mère. Le bébé jouit de la vie dans le sein maternel. Pourtant cette jouissance est limitée, malgré le fait que c'est une vie de confort, de nourriture et de protection. Lorsque la naissance a

lieu, le bébé continue à jouir de la vie, mais cette vie revêt une forme plus complète — avec des possibilités presque illimitées de fraternité, de croissance et d'activité. Maintenant, Jésus vivant dans nos cœurs nous offre une nouvelle et merveilleuse qualité de vie — la vie éternelle ; mais quand nous passerons de l'autre bord, cette ville éternelle s'exprimera d'une façon plus parfaite — par une fraternité céleste, une joie inexprimable et un service éternel.

Les Chrétiens ont part à un royaume qui n'est pas affecté par le temps ni par les dimensions physiques. Aussi longtemps que nous demeurons dans la sphère de la protection divine par notre fidélité à la Parole de Dieu, nous faisons partie d'un royaume qui ne peut être détruit, ni prendre fin.

CONCLUSION

Ayant le règne de Dieu dans le cœur des Chrétiens comme point de référence, l'église du Nouveau Testament est le royaume de Dieu qui possède les traits de spiritualité, de justice et d'éternité. Ses citoyens vivent dans le monde, mais leurs cœurs et leur citoyenneté appartiennent à un autre monde, le royaume éternel de Dieu (Col 3.1–2 ; Ph 3.20).

Nicodème, un dirigeant parmi les Juifs, vint un soir vers Jésus pour mieux connaître le royaume de Dieu. Jésus lui dit que l'on peut entrer dans ce royaume uniquement en subissant un changement radical et transformateur qu'Il compara à une naissance. Il dit : "En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu" (Jn 3.5). Comme on entrait dans le royaume au jour même de son commence-

ment officiel, Pierre exhorta les foules, suivant leur foi en Jésus, à se repentir et être baptisé pour le pardon de leurs péchés (Ac 2.38–41). La nouvelle naissance que Jésus mentionne à Nicodème en Jean 3, fut administrée par Pierre en Actes 2. L'entrée, ou la naissance, dans le royaume de Dieu, ou dans l'église, exige la croyance en Jésus (Jn 3.16), la repentance (ou l'abandon du péché pour se tourner vers Dieu) (Ac 17.30), la confession que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu (Rm 10.9–10) et le baptême en Christ pour le pardon des péchés (Ac 2.38 ; 22.16).

La citoyenneté dans le royaume de Dieu offre un centre spirituel à la vie, un règne de Dieu qui a des effets dans toutes les dimensions de la vie, apportant stabilité, direction, compréhension et intégrité. Cette citoyenneté sainte nous offre aussi une vie de justice, de bonté et de paix. Dans ce monde où tout est temporaire, le royaume de Dieu infuse la vie éternelle dans notre vie pour aujourd'hui et pour tous nos lendemains.

Etes-vous un citoyen du royaume éternel, "l'église" ?

QUESTIONS POUR ETUDE ET DISCUSSION

1. Nommez plusieurs caractéristiques de l'église. Donnez-en une description brève.
2. Quels versets des Ecritures indiquent que l'église devrait être considérée comme un royaume ?
3. Citez les différents contextes où le mot "royaume" est employé dans le Nouveau Testament.
4. Quelles conclusions concernant l'église sont nécessaires de par la nature spirituelle du

- royaume ? Citez-les et décrivez-les.
5. Si nous faisons partie du royaume spirituel, un nouveau système de valeurs s'impose. Discutez ce système de valeurs.
 6. Quels sont les deux sortes de justice citées dans le Nouveau Testament? Décrivez-les.
 7. Daniel 2.44 exprime-t-il la nature éternelle du royaume que Dieu allait établir ?
 8. Discutez comment le royaume de Dieu est une expérience actuelle et une espérance pour l'avenir.
 9. Montrez comment la vie éternelle est exprimée à présent et comment elle sera exprimée dans l'au-delà.
 10. Quelles implications notre citoyenneté céleste a-t-elle sur nos vies à l'heure actuelle ?
 11. Comment entre-t-on dans le royaume de Dieu ?
 12. Comparez Jean 3.3, 5 et Actes 2.38.